

## **COMMUNE DE LA MOTTE-SERVOLEX**

*Travaux d'aménagement de la rue des Allobroges  
et du carrefour des Portiques*

Lot n°3 : Eclairage public

**Avenant n°1 au marché F16-030**

DIRECTION DES  
INFRASTRUCTURES  
ET VOIRIES  
D'AGGLOMERATION

**106, allée des Blachères  
73026 Chambéry cedex  
tél. 04 79 96 23 96  
fax 04 79 96 29 06**

ENTRE :

La Communauté d'agglomération Chambéry métropole-Cœur des Bauges, située 106 allée des Blachères - 73026 Chambéry cedex, représentée par Monsieur Michel DYEN, vice-président chargé des travaux, des bâtiments, des voiries, des infrastructures et du patrimoine, dûment habilité à signer cet avenant,

d'une part,

ET

A l'entreprise BRONNAZ SAS – ENSEIGNE CITEOS, titulaire du marché pour la réalisation des travaux d'aménagement de la rue des Allobroges et du carrefour des Portiques sur la commune de La Motte-Servolex (Lot 3 : Eclairage public), représentée par M. LEROY, chef de secteur,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

## I - Présentation de l'opération

Le marché a pour objet l'aménagement de la rue des Allobroges et du carrefour des Portiques sur la commune de La Motte-Servolex.

L'opération comprend trois lots de travaux :

- Lot 1 (VRD)
- Lot 2 (Béton désactivé et matricé)
- Lot 3 (Eclairage public)

Le présent avenant concerne le lot 3.

Le lot 3 inclut les prestations suivantes :

- Déplacement des bornes électriques existantes (y compris câblage électrique),
- Fourniture et pose de candélabres (y compris câblage électrique),

## II - Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet d'intégrer des quantités complémentaires liées à des adaptations du projet.

En effet la commune de la Motte-Servolex a souhaité, en cours de travaux, revoir le maillage du réseau d'éclairage public sur le secteur aménagé afin de l'optimiser. Cette modification a eu pour principale conséquence d'augmenter la quantité de câbles initialement prévue.

### **III – Economie du marché**

La nouvelle économie du marché F16-030 est donc :

	€ HT	TVA	€ T.T.C
Lot 3 - Marché initial (TC incluse)	42 494,00 €	8 498,80 €	50 992,80€
Avenant n°1	656,00 €	131,20 €	787,20 €
Lot 1 - Marché après avenant n°1	43 150,00 €	8 630,00 €	51 780,00 €

Le montant de l'avenant au marché de travaux s'élève à 656,00 € HT correspondant à une augmentation de 1,54 % du montant du lot 3.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Pour Chambéry métropole  
Cœur des Bauges

Michel DYEN

Pour l'entreprise  
BRONNAZ SAS

Olivier LEROY